

# EPAGE Aveyron Amont

## Procès-Verbal

### Séance du 19 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier à 13h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Druelle, sous la présidence de M. ARTUS Michel.

**Deuxième réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la séance du 13 janvier 2026, le conseil syndical a été convoqué une nouvelle fois.**

Présents : M. BERNIE Christophe, M. CROS Sébastien, M. DELPECH Michel, M. GAYRARD Patrick, M. ISSALY Jean-Pierre, M. LACOMBE Jean-Marie, M. PRINGAULT Pascal, M. MARTY Patrick

**Le comité syndical pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.**

Présents, ayant pouvoir de vote le 19/01/2026 : M. ARTUS Michel, M. CROS Sébastien, M. GAYRARD Patrick, M. ISSALY Jean-Pierre

**Élus excusés** : M. SEGUIN Denis, M. LACOMBE Christian, M. DUFIEU Alain, M. LACOMBE Jean Marie, M. BERNIE Christophe, M. VIDAL Jean François, M. BERNAD Pierre-Louis, M. MOURIES Jérôme, M. BARTHEYE Pierre-Jean, M. DELPECH Michel, M. ORCIBAL Jean-Sébastien, M. VIVENS André, Mme LACOMBE Sophie, M. DELERIS Francis, M. MARTY Patrick, M. BOUCHET Didier, M. CATALA Guy, Mme LACOMBE TAUSSAT Régine, M. KEROSLIAN Jean-Philippe, M. PRINGAULT Pascal, M. RAUNA Alain, Mme VARSİ Florence

**Élus absents :**

**Services et partenaires présents** : Mme SUDRES Marion

**Services et partenaires absents et excusés** : néant

*Président de séance : M. ARTUS Michel*

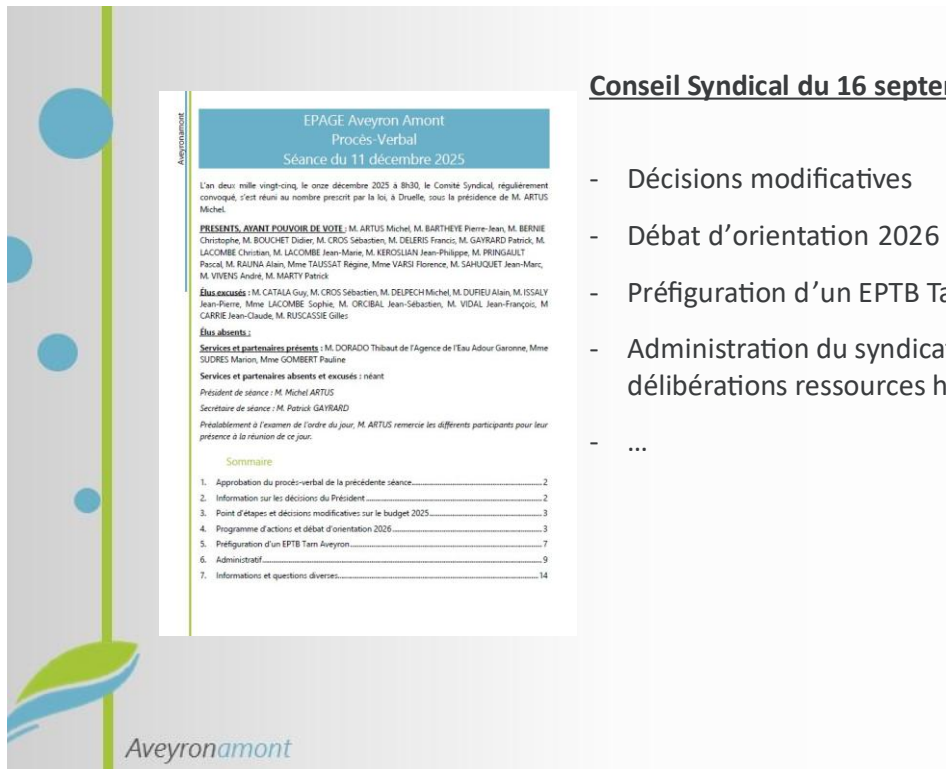
*Secrétaire de séance : M. GAYRARD Parick*

*Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, M. ARTUS remercie les différents participants pour leur présence à la réunion de ce jour.*

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la précédente séance
2. Information sur les décisions du Président
3. Préfiguration d'un EPTB Tarn Aveyron (délibération)
4. Recrutement d'un vacataire en vu de réaliser des actes en la forme administrative (délibération)
5. Analyse et attribution des consultations en cours
6. Informations et questions diverses

## Approbation du PV de la précédente séance



**EPAGE Aveyron Amont**  
Procès-Verbal  
Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre 2025 à 09h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Druelle, sous la présidence de M. ARTUS Michel.

**PRÉSENTS, AVANT POUVOIR DE VOTE :** M. ARTUS Michel, M. BARTHEVE Pierre-Jean, M. BERNIE Christophe, M. BOUCHET Didier, M. CROS Sébastien, M. DELERIS Francis, M. GAYRARD Patrick, M. LACOMBE Christian, M. LACOMBE Jean-Marie, M. KEROGLIAN Jean-Philippe, M. PRINGAULT Pascal, M. RAJUNA Jean, Mme TAUSAT Régine, Mme VARS Florence, M. SAHUCQUET Jean-Marc, M. VIVENS André, M. MARTY Patrick

**Élus excusés :** M. CATALA Guy, M. CROS Sébastien, M. DELPECH Michel, M. DUREU Alain, M. ISSALY Jean-Pierre, Mme LACOMBE Sophie, M. ORCBAL Jean-Sébastien, M. VIDAL Jean-François, M. CARRIE Jean-Claude, M. RUSCASSIE Gilles

**Élus absents :**

**Services et partenaires présents :** M. DORADO Thibaut de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, Mme SUCRES Marion, Mme COMBERT Pauline

**Services et partenaires absents et excusés :** néant

**Président de séance :** M. Michel ARTUS  
**Secrétaire de séance :** M. Patrick GAYRARD

Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, M. ARTUS remercie les différents participants pour leur présence à la réunion de ce jour.

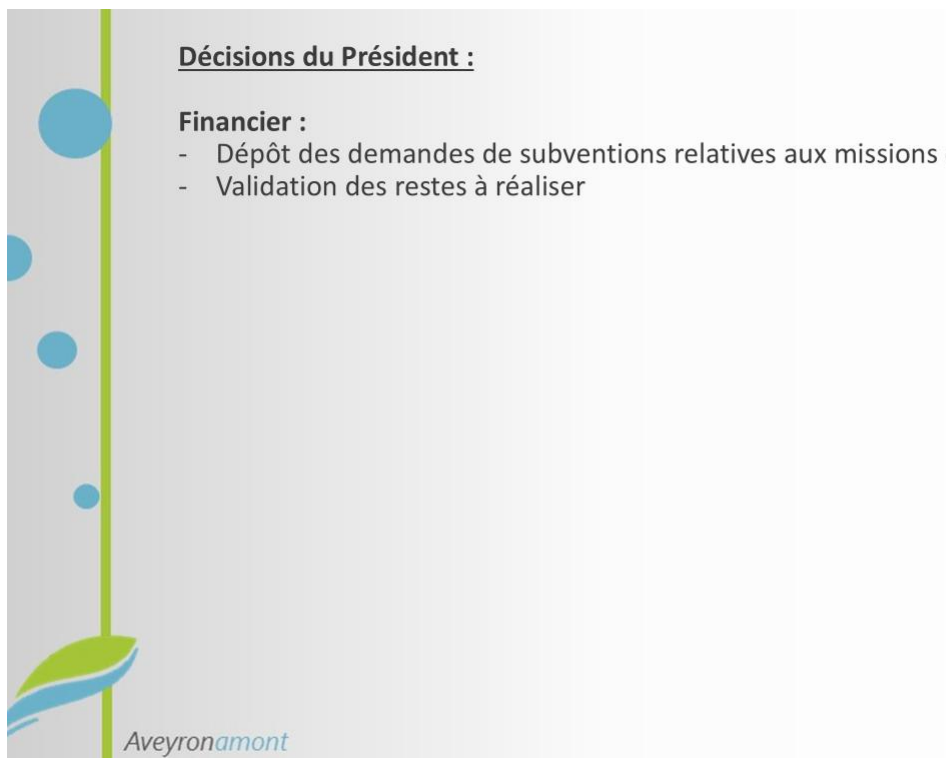
**Sommaire**

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance	2
2. Information sur les décisions du Président	2
3. Point d'étapes et décisions modificatives sur le budget 2025	3
4. Programme d'actions et débat d'orientation 2026	3
5. Préfiguration d'un EPTB Tarn Aveyron	7
6. Administratif	9
7. Informations et questions diverses	14

### Conseil Syndical du 16 septembre 2025

- Décisions modificatives
- Débat d'orientation 2026
- Préfiguration d'un EPTB Tarn Aveyron
- Administration du syndicat : délibérations ressources humaines
- ...

## Informations sur les décisions du Président




**Décisions du Président :**

**Financier :**

- Dépôt des demandes de subventions relatives aux missions des agents en 2026
- Validation des restes à réaliser

## Préfiguration d'un EPTB

La nécessité de se structurer à l'échelle Tarn Aveyron



**Masse d'eau (ME) :** 418 ME superficielles et 15 ME souterraines

**Superficie :** 15 000 km<sup>2</sup>

**Population :** 825 000 habitants

**Syndicats de bassin versant :** 10

**Départements :** 9

**Quantité**

- Maintien des débits en période d'étiage
- Approvisionnement en eau potable et irrigation
  - 25% du débit de la Garonne

**Qualité/biodiversité**

- Amélioration hydromorphologie des cours d'eau
- Lutte contre pollutions diffuses
- Protection eau potable et eaux de baignade

**Climat**

- Débits en baisse -30 à -40% 2050
- Hausse températures, baisse précipitations printanières
- Adaptation collective indispensable

*Aveyronamont*

Un EPTB fédérateur à moyens constants

Association des départements

Gestion des étiages sur les cours d'eau réalimentés

+

Association des syndicats de bassin versant

Partage de retours d'expériences

Et outils communs : gestion données, appui documents d'urbanismes

→

**EPTB**

Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux

- ✓ Fusionner et dissoudre les 2 associations pour mutualiser les moyens actuels et impulser plus de synergies
- **Continuité des missions déjà conduites par les associations**
- **Moyens stables et à couts constants**

*Aveyronamont*

## Un calendrier contraint mais réaliste

A minima de deux temps de délibération pour le conseil syndical :

\* **fin 2025**, pour acter la création de l'EPTB Tarn-Aveyron ;

\* **été 2026**, pour valider les statuts de l'EPTB Tarn-Aveyron.

✓ Services de l'État : Validation de la procédure EPTB ex-nihilo

Accord politique :

- ✓ Périmètre : bassin Tarn-Aveyron
- ✓ Adhérents : 5 Départements + 10 Syndicats de SM
- ✓ Missions & compétences :
  - Carte commune de coordination
  - Cartes spécifiques propres aux SM et Départements
- ✓ Moyens & financements : continuité des contributions actuelles
- ✓ Gouvernance :
  - Carte commune : 50 / 50
  - Cartes SM : continuité des organisations actuelles

⚠ **Point de blocage : Gouvernance de la carte Départements**

Aveyronamont

### Délibération n°2025-30 – Création ex nihilo de l'EPTB Tarn-Aveyron

- Validation du **principe de création** et du **périmètre d'intervention** : 5 départements + 10 syndicats mixtes de bassin
- Permet la **constitution du dossier auprès de l'État** et consultation du Comité de bassin Adour-Garonne

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** le principe de création ex nihilo d'un **Établissement Public Territorial de Bassin "EPTB Tarn-Aveyron"**
- **D'AUTRISER le Président** : transmission du dossier, finalisation du projet de statuts

Aveyronamont

Délibération 2026-1

**Décision du conseil** : Les élus du conseil partagent l'intérêt d'une coordination à l'échelle du bassin Tarn-Aveyron. En l'absence d'accord à ce stade entre les Départements, les négociations se poursuivent, conduisant à l'ajournement de la délibération visant à engager l'EPTB Tarn-Aveyron.

## Recrutement d'un vacataire en vue de réaliser des actes en la forme administrative

Il est proposé aux membres du conseil syndical de recruter un vacataire pour effectuer des actes en la forme administrative

### LE COMITE SYNDICAL :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à recruter un vacataire pour une durée du 15/01/2026 au 31/12/2026
- DE FIXER la rémunération de chaque vacation : sur la base d'un forfait brut de 250 € par acte
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget ;
- DE DONNER tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer les documents et actes afférents à cette décision.



Aveyronamont

Délibération 2026-2

## Analyse et attribution des consultations en cours

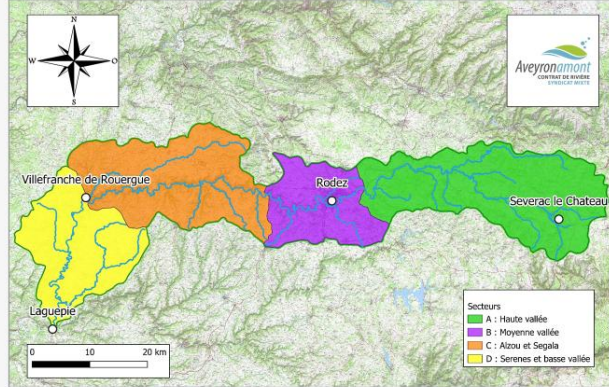
### Marché accord cadre à bon de commandes – Abreuvement/clôtures/plantations



Aveyronamont

**Marché accord cadre à bon de commandes**

- Reconductible 3 fois (2026 + → 2027, 2028, 2029)
- Actualisation des prix à chaque reconduction (évolution selon un indicateur national fourni par l'INSEE)
- 2 types de lots
  - Abreuvements et terrassement
  - Clôtures et plantations
- 4 secteurs géographiques
  - Haute vallée
  - Moyenne vallée
  - Alzou et Ségala
  - Serènes et basse vallée
- 2 types de lots × 4 secteurs  
= 8 lots

**Marché accord cadre à bon de commandes**Jugement des offres / 100 points

- 60 points sur la technique (Matériel, agents, expérience, label, certificat, ...)
- 40 points sur le prix

Analyse

- Comparaison des offres pour chaque lots (4 secteurs × 2 types de réalisation = 8 lots)

**Décision du conseil :** Attribuer chaque lot à l'entreprise la mieux classée et engager une négociation pour le lot n°4 entre les entreprises AT2P et Forêt des Rutènes.

**DEVIS - Suivi 2026 de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant Aveyron amont**Consultation

- Demande de devis 3 opérateurs
- Publication sur le site internet [www.aveyronamont.fr](http://www.aveyronamont.fr)

Jugement des offres / 100 points

- 60 points sur la technique
- 40 points sur le prix

Offres reçus

- 2 offres dont 1 complète et 1 non complète

**Décision du conseil :** Attribuer le suivi 2026 à CEREG

**Prochaines réunions**

Conseil Syndical  
à définir fin février

COFIL Prévention des Inondations – point d'étape sur le PAPI  
2 février de 10h à 12h à Onet le Château

COFIL Gestion des Milieux Aquatiques – bilan du contrat de Rivière  
à définir fin février



Aveyronamont

*M ARTUS remercie les participants et clôture la séance à 14h00*